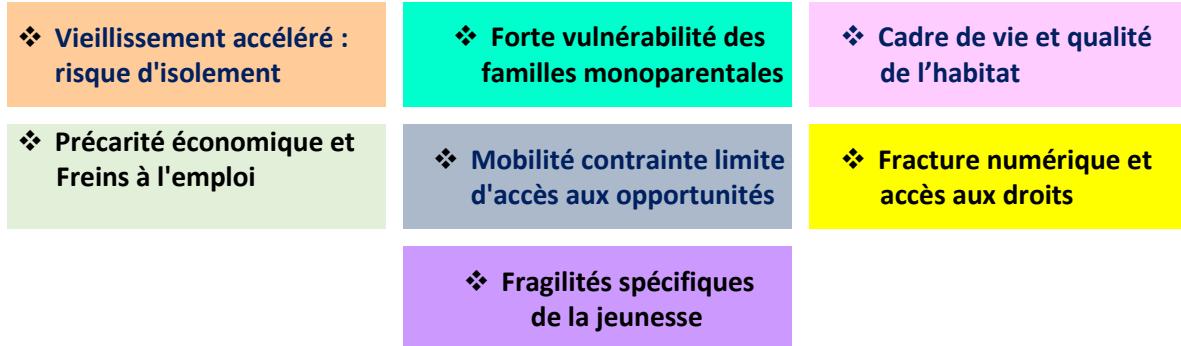


PRIORITES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES du QPV Desfarges-Fanon

Le diagnostic territorial a mis en évidence des enjeux prioritaires auxquels cet appel à projets doit répondre :



PRIORITÉS & OBJECTIFS OPERATIONNELS

Sont éligibles les actions collectives, ateliers, accompagnements individualisés, animations de quartier ou investissements légers qui répondent directement aux priorités ci-dessous détaillées.

Priorité 1 : CADRE DE VIE QUALITÉ DE L'HABITAT ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Partenaires à mobiliser : CTM – CAESM – DEAL – ANAH – ADEME – CGSS – ARS – AFD – BPI – CDC – Bailleurs

Garantir pour tous un cadre de vie de qualité

Développer des actions de valorisation du patrimoine urbain et architectural visant améliorer l'attractivité du périmètre.

Renforcer les actions liées à la préservation du cadre de vie : prévention et gestion des déchets tout en sensibilisant les habitants aux pratiques écoresponsables. Enfin, le projet devra améliorer la qualité, le confort et la sécurité de l'habitat en favorisant l'accessibilité, la mixité sociale et la tranquillité publique.

Garantir pour tous un accès facilité aux équipements et assurer la gestion durable et régulière de l'espace public : (Une démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité-GUSP sera privilégiée).

Priorité 2 : FAVORISER L'ÉMANCIPATION, L'ÉPANOUISSLEMENT ET LA QUALITÉ DE L'HABITAT

Partenaires à mobiliser : CTM – CAESM – MILSUD – DEETS – DRAJES – Académie – ANAH – CAF – CGSS – FRANCE TRAVAIL – Cap Emploi – ANLCI- Bailleurs

Garantir l'ouverture au territoire et au monde à tous les habitants du QPV :

Développer des projets de quartiers favorisant l'accès à la culture, aux loisirs, aux pratiques artistiques et sportives pour tous en impulsant des actions et événements participatifs au cœur du QPV.

Favoriser la mixité et les activités intergénérationnelles afin de lutter contre l'isolement et créer une dynamique de quartier.

Renforcer la participation et l'expression des jeunes en valorisant les savoirs faire locaux.

Accompagner l'accès effectif des habitants aux droits et services

Développer des actions visant à accompagner, informer et sensibiliser les habitants sur leurs droits juridiques, économiques et sociaux. Renforcer la lisibilité et l'accessibilité des démarches administratives et des services mis à leur disposition.

Priorité 3 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FAVORISER L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Partenaires à mobiliser : CAESM – MILSUD – DEETS – FRANCE TRAVAIL – Cap Emploi – ADIE – MEDEF – CGPME FTPE CCIM

Favoriser l'inclusion professionnelle et l'accès à l'emploi de tous les publics :

- Réduire les freins à l'embauche et renforcer l'accès à l'emploi pour tous les habitants
- Accompagner le développement des compétences adaptées aux besoins du territoire
- Favoriser la mobilisation des entreprises en faveur du QPV

Priorité 4 : PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

Partenaires à mobiliser : CTM – CAESM ; DEETS ; ARS ; CGSS ; CAF

Améliorer la prévention, l'accès, l'offre de soins et l'accompagnement des publics vulnérables :

Déployer les actions de dépistage, de prévention sanitaire et de médiation en santé, incluant la santé mentale, la nutrition, le sport-santé ainsi que le développement des compétences psychosociales.

Une attention particulière sera portée aux enjeux liés à la santé mentale, à l'accompagnement des publics vulnérables (séniors et personnes en situation de handicap) et au soutien des aidants familiaux.

Améliorer la coordination et la communication entre les acteurs de la santé

Développer les outils et espaces de coordination

Priorité 5 : VIVRE ENSEMBLE - PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET FAVORISER L'INCLUSION

Partenaires à mobiliser : CTM – CAESM – DRAJES – Académie – DEETS – Parquet – PJJ – SPIP – Bailleurs

Garantir un cadre de vie sûr et apaisé :

Mettre en place des actions de médiation, de présence de proximité et d'animation de quartier pour prévenir toutes formes de violences, renforcer le vivre-ensemble par des démarches « d'aller vers » les habitants :

- Prévenir les nuisances, les tensions et les regroupements sensibles
- Accompagner les situations de violence intrafamiliale et de crise

Lutter contre toutes les formes de discriminations et promouvoir l'égalité :

- Mettre en place des dispositifs de prévention et d'accompagnement des victimes
- Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux aux enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations

Priorité 6 : INITIER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Partenaires à mobiliser : CTM – CAESM – DEETS ; DRAJES ; Académie ; DAAF ; ADEME ; CAF ; CGSS ; ARS ; AFD BPI; CDC; Chambre d'Agriculture ; CMA ; Bailleurs

Encourager l'engagement des habitants en faveur de l'environnement :

Sensibiliser et éduquer les habitants aux enjeux du développement durable.

Développer l'économie circulaire dans les quartiers en créant des espaces dédiés au recyclage, à la réparation et au réemploi, en organisant des actions solidaires et en sensibilisant les habitants à la consommation durable et aux circuits courts.

Développer les espaces et pratiques écologiques de proximité

Mettre en place un ou plusieurs jardins partagés, composteurs ou espaces végétalisés cogérés avec les habitants.

Organiser des chantiers participatifs d'embellissement ou de renaturation (minimum X par an). Impliquer les habitants dans la gestion écologique du quartier (diagnostics, balades urbaines, cartographie des besoins).

Développer l'autonomie numérique des habitants :

Accompagner la montée en compétence numérique et citoyenne des habitants en proposant des ateliers d'inclusion numérique, en renforçant leur participation aux démarches citoyennes et en impliquant jeunes et familles dans des projets collectifs.

Faire du numérique une opportunité de développement.

Renforcer la participation citoyenne et l'engagement des habitants

Encourager l'implication des habitants en mettant en place des ateliers participatifs visant la co-construction de projets collectifs, afin de soutenir le développement du QPV à travers des démarches concertées, inclusives et adaptées aux besoins exprimés par les résidents.

Priorité 7 : ÉGALITÉ DES CHANCES ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Partenaires à mobiliser : Académie – CAF - CTM – CAESM – ARS - DEETS – DRAJES – CGSS - FRANCE TRAVAIL – Cap Emploi

Favoriser l'égalité des chances et la réussite éducative

Déployer ou renforcer les actions en faveur de la réussite éducative, de la lutte contre le décrochage scolaire, éducatif et social et de l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Soutenir la parentalité

Développer les actions de soutien à la parentalité en complémentarité avec les dispositifs existants. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales.